

## Pourquoi je ne suis pas favorable à l'agrandissement de l'élevage de Saint Yves.

- Les récentes études sur la qualité de l'eau dans la région de Massérac font apparaître de préoccupants dépassements des normes. Est-il raisonnable d'y envisager l'installation d'une porcherie de cette importance ? En effet, les effluents de la porcherie contaminés par les médicaments administrés aux porcs se retrouveront inévitablement dans la nappe phréatique avec les pesticides épandus sur les cultures.
- Outre le préjudice visuel pour l'ensemble de la population (la nature n'appartient pas qu'aux agriculteurs, mais à tout le monde) cette disparition des arbres prive la nature du principal moyen de protection contre l'érosion des sols et la qualité de l'eau et de l'air.
- Dans un contexte sociétal et local (Guémené est particulièrement touché) où les jeunes qui veulent s'installer en agriculture ne peuvent le faire faute de terres disponibles, est-il raisonnable de favoriser ce type d'exploitation qui n'assure l'emploi que de 5 personnes, là où un autre type d'agriculture (plus respectueuse de l'environnement, bio, agroforesterie etc.) en ferait vivre une dizaine ?